

INFORMATION PRESSE

Poitiers, le 25 avril 2018

Comment mobiliser les acteurs locaux en faveur de la transition énergétique ?

Réponse le 27 avril à Libourne avec Les « Territoires Energie Climat » de Nouvelle-Aquitaine...

La Transition Ecologique et Energétique se décline au travers de nouvelles stratégies de développement économique et social et de **lutte contre le changement climatique**. Pour atteindre les objectifs collectifs, des Etats jusqu'aux acteurs de terrain, chaque niveau de décision et d'action est mobilisé.

C'est dans cette perspective que les collectivités locales sont désormais engagées pour faire émerger et construire des « *Territoires Energie Climat* » qui mettent en œuvre des approches territoriales de proximité articulées autour de 3 grands axes : la sobriété énergétique, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

Aujourd'hui, la Nouvelle-Aquitaine compte :

- 77 Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET) obligatoires couvrant 84% de la population, auxquels s'ajoute une vingtaine d'autres PCAET volontaires ;
- 23 Territoires à Energie POSitive (TEPOS).

Partenaire et accompagnateur de cette démarche, l'ADEME Nouvelle-Aquitaine intervient pour faire progresser les territoires dans la lutte contre le changement climatique, la baisse des consommations d'énergie et la valorisation des énergies renouvelables, en faveur d'un développement économique dynamique et pérenne.

C'est dans cette perspective que l'ADEME Nouvelle-Aquitaine organise une grande journée de travail, d'échange et d'information qui réunira, à travers le réseau des « Territoires Energie Climat », des représentants de toutes les collectivités mobilisées.

Cette journée se déroulera le :

Vendredi 27 avril 2018 à partir de 10h
Ancien mess de la caserne Lamarque
15 place Joffre à Libourne

Spécial Presse

La presse est naturellement invitée à participer à cette journée.

Nous sommes également à votre disposition pour répondre à vos questions, vous mettre en relation avec nos experts et les acteurs de terrain qui mènent des opérations exemplaires dans notre région.

A propos de l'ADEME

L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.nouvelle-aquitaine.ademe.fr

Contacts presse

ADEME Nouvelle-Aquitaine

Marie-Jeanne LE CASTREC – Tél. : 05 55 71 38 52 – marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr
Sylvain KRUMMENACHER – Tél. : 05 56 33 80 24 – sylvain.krummenacher@ademe.fr

Horizon Public Conseils

Pierre CHAPSAL – Tél. : 06 71 59 74 18 – chapsal@horizonpublic.org



#ADEMEnouvelleaquitaine